



Le Maillon Solidaire
10 rue de Londres
90000 BELFORT
07 83 84 34 52
lemaillonsolidaire90@gmail.com
www.lemaillonsolidaire.fr

AG 2020

Bilan d'activité

Le président historique prend du recul

Virtuelle pour cause de pandémie, cette assemblée générale tourne une page de l'histoire du Maillon Solidaire. Le président Michel Bardot, créateur de l'association, a souhaité alléger le fardeau qui pèse sur ses épaules depuis maintenant 10 ans. Son choix de passer le flambeau de la présidence a conduit à remanier le conseil d'administration et le bureau.

Le conseil d'administration remanie le bureau

Réuni le 12 décembre 2020, le conseil d'administration de l'association a Marie Bardot, administratrice de la première heure qui vit désormais loin de Belfort laisse sa place à Patrick Voignier. Celui-ci, ainsi que René Rausher et Pascal Lainé ont été cooptés « membres fondateurs ». Comme le prévoient nos statuts, les trois postes du bureau ne peuvent être tenus que par des « membres fondateurs ». Les rôles ont été répartis de la manière suivante : René Rausher devient président, Pascal Lainé trésorier et Patrick Voignier secrétaire. Laurent Bigey, Michel Bardot et Thierry Dubret restent administrateurs. Ces décisions doivent être ratifiées par l'assemblée générale, vous pourrez le faire grâce au formulaire de vote.

Saluons ici l'engagement de Michel. Non seulement il a créé et animé ce formidable outil qu'est le Maillon Solidaire, mais il a su organiser une passation de pouvoir fluide qui permet à l'association de poursuivre sa mission sans conflit et sans heurt. Si cette AG avait pu se tenir normalement, nous lui aurions offert une « standing ovation ».

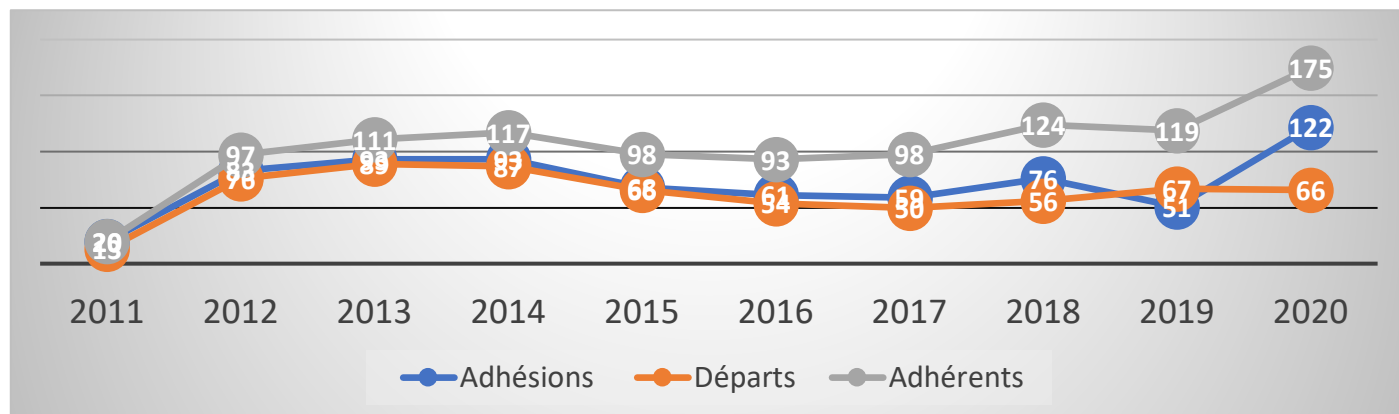
Confinements et « coup de pouce vélo »

Historique aussi bien sûr, la pandémie de Covid 19. Au Maillon Solidaire, cette crise s'est traduite par plusieurs mois de fermeture. Du 17 mars au 11 mai, dates du premier confinement, puis à partir du 30 octobre. Quoique considéré comme commerce essentiel, nous n'avons toujours pas pu rouvrir, en raison d'un arrêté municipal qui interdit au public d'accéder à notre local.

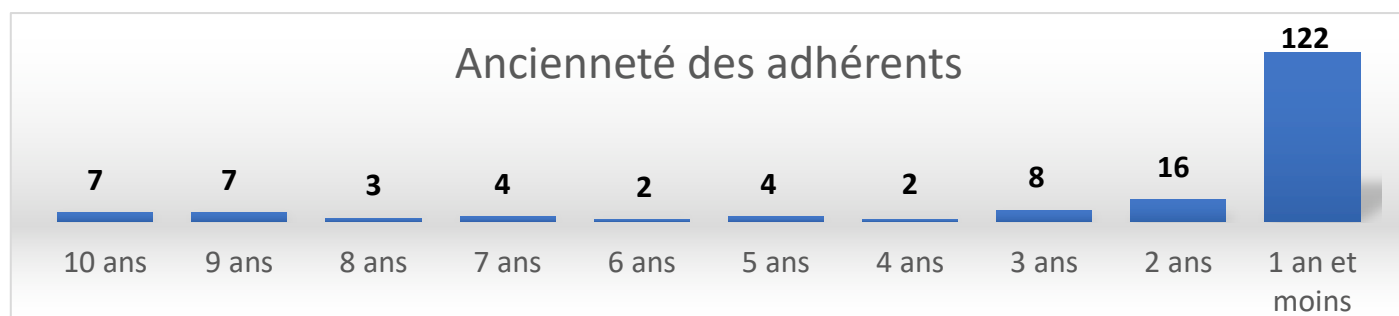
Entre deux confinements, le Maillon Solidaire s'est investi dans l'opération « coup de pouce vélo », qui prévoyait notamment une aide de 50€ pour la remise en état d'un vélo. Nous sommes le seul atelier participatif de la région à avoir adhéré à l'opération. Notre principale motivation était de prendre notre part d'une opération intelligente et efficace de promotion du vélo. Au bilan, les bénévoles sont certes fatigués, mais fiers de cette participation. Pour l'association, les bénéfices sont multiples. Financiers bien sûr, mais pas que. Le « coup de pouce » a permis de faire connaître l'association à de nombreux cyclistes du Territoire de Belfort et du nord Franche-Comté. Entre la mi-mai et la fin octobre, plus de 170 vélos ont été remis sur la route. Le Maillon Solidaire ne facturant pas la main d'œuvre, tous ces cyclistes sont repartis avec un vélo capable de circuler en toute sécurité, sans débours un euro. Au niveau national, plus d'un million de vélos a été remis en état grâce à cette belle opération. Initialement prévue pour durer jusqu'au 31 décembre 2020, l'opération est prolongée jusqu'au 31 mars.

Les effectifs au plus haut

Compte tenu du sang neuf apporté par le coup de pouce vélo, le nombre d'adhérents du Maillon Solidaire n'a jamais été aussi élevé. 175 adhérents étaient à jour de cotisation au 31 décembre 2020.



Nous espérons qu'un maximum de ces adhérents arrivés parmi nous grâce au coup de pouce renouvelleront leur adhésion. Le turn over des effectifs est en effet l'un des problèmes auxquels le Maillon Solidaire doit faire face. La plupart des adhérents ont deux ans et moins d'ancienneté dans l'association.



Une gestion numérisée

En début d'année, l'association a choisi de basculer sa gestion sur un logiciel dédié. Nommé Assoclub, l'outil est développé par un informaticien indépendant lui-même président d'association. Pour un coût modique (120€/an) il simplifie grandement la gestion des adhérents et la tenue de la comptabilité. A court terme, nous y basculerons aussi la gestion du stock. Dans le même esprit, l'association a adhéré à Hello Asso, une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui vous permet de régler vos cotisations en ligne.

Des finances au beau fixe

Comme vous pourrez le constater dans le bilan financier téléchargeable en annexe, l'association est dans une situation financière saine, qui nous met en situation de faire face à l'éventuels imprévus.

Formation et conventions

Malgré une année totalement bouleversée, le Maillon Solidaire a pu préserver l'essentiel de ses conventions d'entretien de parc de vélos. Les principaux sont les vélos du lycée professionnel Diderot et de l'Adapei Papillons Blancs.

L'association bénéficie toujours de son habilitation d'établissement de formation. Compte tenu des conditions sanitaires, ce sont essentiellement les bénévoles qui ont bénéficié des actions de formation menées cette année.

Un avenir difficile à prévoir

Traditionnellement, l'assemblée générale est l'occasion de dévoiler les projets de l'association pour l'année qui débute. Exercice bien difficile en ce début 2021 tant le contexte sanitaire génère plus de questions que de réponses.

- **Quand pourrons-nous à nouveau vous accueillir ?** Nous faisons face aujourd'hui à des injonctions contradictoires : d'un côté, le gouvernement qui place les ateliers associatifs de réparation de cycles au rang

des commerces essentiels puisque, comme les garages auto et les vélocistes, ils répondent à un besoin indispensable de mobilité. D'un autre côté, la mairie de Belfort interdit l'accès du public à ses établissements recevant du public (ERP). En résumé, l'atelier peut ouvrir mais ses locaux sont fermés. Nous avons adressé un courrier à la mairie pour demander une autorisation d'ouverture dérogatoire, sous réserve de mise en œuvre d'un protocole sanitaire strict.

- **Le coup de pouce vélo sera-t-il reconduit ?** Initialement prévu pour s'arrêter le 31 décembre, l'opération a été prolongée jusqu'au 31 mars. Si elle est prolongée ou pérennisée, nous l'annoncerons sur notre site internet et notre page Facebook.

Le gravage bicycode devient obligatoire

C'est la seule certitude pour cette année : le Maillon Solidaire, seule association à posséder une machine de gravage Bicycode®, va devoir adapter sa pratique à un gravage désormais obligatoire. Pour mémoire, les cycles neufs doivent être gravés depuis le 1^{er} janvier, les cycles d'occasion vendus par un professionnel devront l'être à partir du 1^{er} juillet. Nous serons donc obligés de graver les vélos que nous vendons d'occasion, nous avons prévu de nous rapprocher d'autres revendeurs pour leur proposer nos services.

Merci à ceux qui nous aident et nous soutiennent

Remercions d'abord chaleureusement la Ville de Belfort, qui nous alloue chaque année une subvention de 300 euros, mais qui surtout nous met gratuitement à disposition le local qui abrite l'atelier ainsi que ses charges de chauffage, d'électricité et d'eau. Soulignons à ce chapitre la récente rencontre avec Yves Vola. Adjoint au maire chargé de la mobilité, celui-ci s'intéresse au vélo. Il a pris connaissance de nos actions avec un vif intérêt.

Remercions aussi le Conseil Départemental qui a augmenté cette année la subvention qu'il nous verse. Celle-ci est passée de 800 à 1000€.

Remercions enfin la Maif, qui renouvelle chaque année son adhésion de soutien.

Merci à vous enfin, pour votre soutien et pour votre participation à cette assemblée générale vraiment pas comme les autres. N'oubliez pas de voter grâce au formulaire accessible à cette adresse :

<https://framaforms.org/le-maillon-solidaire-assemblee-generale-2020-1611599230>